

Briefing: Revenu de base européen Document adapté de la <u>version anglaise</u> (Volt EUR)

Table des matières

Proposition issue du programme « Moonshot » de Volt Europa	1
En quoi consiste cette politique ?	1
Quel est le problème visé par cette politique ? Comment le résout-elle ?	2
Comment cette politique fonctionne-t-elle exactement ??	3
Comment Volt réalisera-t-il cette politique ?	4
Pour aller plus loin	5

Proposition issue du programme « Moonshot » de Volt Europa

Créer un revenu de base européen (RBE), sur le modèle d'un système d'impôt négatif, dans lequel les personnes dont les revenus sont inférieurs à un certain seuil reçoivent des paiements au lieu de payer des impôts. Ce système constitue un filet de sécurité et une incitation au travail pour aider les Européennes et les Européens à échapper au piège de la pauvreté. Le ministère des finances de l'UE devrait effectuer ces paiements à partir du budget européen, en ajustant les coûts pour chaque région à au moins 500 « standards de pouvoir d'achat », ce qui représente un revenu suffisant pour couvrir les frais de subsistance de base. Les principes du RBE doivent être mis en œuvre par les États membres, et harmonisés entre eux, pour parvenir à une Union véritablement européenne. Le fondement juridique du RBE est déjà contraignant pour tous les États membres en vertu de l'article 107 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), relatif aux aides d'État.

En quoi consiste cette politique?

Un revenu de base européen n'est pas un revenu de base inconditionnel. La principale condition pour en bénéficier est d'avoir de faibles revenus au regard de la répartition des revenus dans l'ensemble de l'UE – nous ne voulons pas accorder d'allocations aux ménages à hauts revenus.



Quel est le <u>problème</u> visé par cette politique ? <u>Comment le</u> résout-elle ?

Nous voulons un **outil efficace pour lutter contre la pauvreté en Europe**. Offrir aux ménages à faibles revenus un « complément » européen à leurs revenus est un outil efficace car **il ne supprime pas l'incitation à travailler** et ne constitue donc pas une trappe à pauvreté. Ce mécanisme pourrait également **inciter les législateurs nationaux à essayer de simplifier leurs systèmes d'aide sociale et à les organiser davantage grâce à la simple « solution européenne ».**

Nous voulons rapprocher les minima existentiels des pays pauvres de ceux des pays riches. Il est absurde qu'un minimum existentiel soit très différent d'un État membre à l'autre. L'UE peut créer plus de cohérence sociale dans ce domaine.

À moyen terme, **nous voulons que les systèmes de protection sociale dans l'UE soient davantage harmonisés**, ce qui présente divers avantages pour notre marché intégré et notre union fiscale. La structure RBE peut servir de fil conducteur dans le réseau complexe des systèmes de protection sociale et peut être renforcée au fil du temps.

Nous voulons ralentir les migrations au sein de l'UE des pays pauvres vers les pays riches, qui sont motivées par le manque de perspectives dans les premiers. Ces flux migratoires privent souvent les pays à plus bas revenus d'une grande partie des jeunes et des générations actives. Une proposition qui augmente le niveau de vie dans les pays pauvres permet d'atténuer le phénomène de centralisation des structures économiques dans un « noyau dur ».

L'UE elle-même souhaite harmoniser les revenus minimums avec sa directive sur le revenu minimum, mais l'un des inconvénients de ce projet est que les États membres les plus pauvres ne peuvent tout simplement pas y parvenir par leurs propres moyens. C'est pourquoi l'action de l'UE dans ce domaine a toujours été très faible. Par conséquent, nous proposons un programme directement financé par le budget de l'UE.

Enfin, le RBE pourrait servir de stabilisateur automatique puissant pour l'ensemble de l'Europe en cas de crise macroéconomique. Cela signifie que les dépenses du budget européen et consacrées au RBE augmentent automatiquement en cas de crise, car les actifs travaillent moins ou perdent même leur emploi : cela conduit à **une politique contracyclique automatique qui est pondérée en faveur des régions les plus touchées**. Actuellement, les pays riches sont souvent en mesure de « dépenser pour sortir de la crise », ce qui n'est pas le cas des pays pauvres.





Comment cette politique fonctionne-t-elle exactement?

Une aide financière prélevée sur le budget de l'UE pour les ménages à faible revenu afin d'augmenter le minimum vital des ménages pauvres de l'UE.

La valeur de l'allocation devrait être **uniforme dans toute l'UE, mais <u>ajustée en fonction</u> <u>du niveau des prix</u>. Cela permet de tenir compte du fait que 500 euros en Roumanie coûtent beaucoup plus cher qu'en Allemagne. Les facteurs d'ajustement peuvent être consultés <u>ici</u>. Par exemple, les 500 SPA proposés sont de 290 euros en Roumanie, mais de 545 euros en Allemagne.**

Le RBE devrait exister parallèlement aux systèmes nationaux de protection sociale – et non les remplacer, pour l'instant – et vise principalement à améliorer le niveau de vie des plus pauvres. Ces ménages les plus pauvres sont principalement concentrés dans les États membres les plus pauvres du sud et de l'est de l'UE et seront les principaux bénéficiaires d'une telle mesure. Nous avons estimé – de façon conservatrice – que dans l'UE, quelque 30 à 40 millions de ménages pourraient bénéficier d'une forme ou d'une autre du RBE, même si ce n'est pas le montant le plus élevé.

Pour ne pas supprimer l'incitation au travail, le RBE n'est supprimé que lentement, à mesure que les revenus augmentent. Les libéraux préféreraient parler d'« impôt négatif sur le revenu » : les personnes à faible revenu ont plus d'argent dans leur poche avec le RBE si elles prennent un emploi. Le RBE ne supprime pas les revenus du travail. Les prestations sociales nationales sont considérées comme un revenu pour déterminer le niveau du RBE.

Cela signifie que dans les pays (plus riches) qui ont mis en place des systèmes de prestations assez généreux, l'octroi du RBE sera limité. Le RBE n'est pas un crédit d'impôt dans le sens où il faut disposer d'un revenu et payer des impôts sur le revenu pour en bénéficier. Cela signifie simplement que si le revenu est faible, on devient éligible au RBE et que celui-ci n'est supprimé que lentement avec l'augmentation du revenu. Ce mécanisme permet d'éviter une trappe à pauvreté dans laquelle les personnes ne prennent pas d'emploi car elles perdraient toutes leurs prestations si elles franchissent un certain seuil de revenu.

Si cela n'est pas encore clair, le système de RBE n'apporte pratiquement rien dans les pays les plus riches de l'UE, qui sont concentrés dans le nord-ouest. Presque personne ne sera éligible car les prestations sociales minimales sont déjà plus élevées, dans certains endroits beaucoup plus élevées, que le RBE que nous proposons. Toutefois, dans les pays les plus pauvres dotés de systèmes de protection sociale moins développés, le RBE fera une grande différence. Il n'est pas non plus suffisamment élevé pour que l'on





puisse en vivre dans presque tous les pays, mais il permettrait de soutenir massivement les ménages pauvres.

Nous avons estimé que le seuil nécessaire pour en faire un véritable « minimum existentiel » le rendrait trop perturbateur (encore une fois, pour l'instant, comme décrit ci-dessous, il pourrait constituer une **étape vers un système européen de protection sociale plus établi**).

Comment Volt réalisera-t-il cette politique?

L'article 3 paragraphe 3 du Traité sur l'Union européenne (TUE) stipule clairement que « [L'Union européenne] combat l'exclusion sociale et les discriminations, et promeut la justice et la protection sociales, l'égalité entre les femmes et les hommes, la solidarité entre les générations et la protection des droits de l'enfant. Elle promeut la cohésion économique, sociale et territoriale, et la solidarité entre les États membres. »

L'article 153 paragraphe 1 (c) du TFUE stipule que « l'Union soutient et complète l'action des États membres [dans le domaine de la sécurité sociale].

Mais l'article 153 paragraphe 4 stipule également que ces dispositions « ne portent pas atteinte à la faculté reconnue aux États membres de définir les principes fondamentaux de leur système de sécurité sociale et ne doivent pas en affecter sensiblement l'équilibre financier ». C'est pourquoi nous ne proposons pas (encore) un régime qui remplace des parties des systèmes nationaux de sécurité sociale.

« L'emploi et les affaires sociales » ainsi que « la cohésion économique, territoriale et sociale » sont des compétences partagées entre l'UE et les États membres.

Le RBE n'est pas très coûteux par rapport aux propositions habituelles de revenu de base universelle, qui a. entraînent un **groupe de bénéficiaires plus important**, b. promettent un **niveau de revenu plus élevé**.

Selon notre estimation prudente, un Revenu de base européen mensuel de 500 Standards de Pouvoir d'Achat ou SPA (une variante de l'euro ajustée au niveau des prix) pourrait être financé par une augmentation de la TVA de 2 % au maximum à l'échelle de l'UE et contribuerait grandement à réduire la pauvreté et à combler l'écart entre les niveaux de vie des personnes les plus modestes. L'augmentation de la TVA n'est qu'un exemple de taxe possible, facile à calculer.

